

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55.33

Email : ccpq@profor.be

www.enseignement.be

CONSTRUCTION

GROS-ŒUVRE

CHAPISTE (M/F)

PROFIL DE QUALIFICATION

Validation par la C.C.P.Q.

Le 06 mars 2002

LE METIER

Le/la chapiste pourvoit les dalles portantes, les couches de désolidarisation ou couches isolantes d'une couche de finition, c'est-à-dire d'une chape.

Généralement, la chape est recouverte d'un revêtement de sol.

A remarquer à ce propos :

- divers matériaux sont utilisés dans la composition de la chape : un liant (ciment, anhydrite..) de l'eau, des matières de charge (sable, granulats...) et éventuellement des adjuvants ou des additifs. Une armature peut également être prévue (treillis ou fibres) ;
- une distinction entre les types de chapes peut être réalisée selon la fonction qu'elles devront remplir : remplissage, répartition de la charge sur l'isolant, support pour revêtement de sol souple ou rigide... A cet égard, on distingue les chapes pour le chauffage par le sol et les sous-chapes.

L'exécution de la chape n'est entamée qu'au terme des travaux de gros œuvre, la pose des menuiseries extérieures avec vitrage ou la fermeture des baies extérieures, l'exécution du plafonnage et la pose des conduites de chauffage, des conduits sanitaires, électriques, informatiques, domotiques, téléphoniques...

Pour déterminer les limites précises de la profession de chapiste, il est important de signaler par ailleurs, que le maître de l'ouvrage fournit généralement lui-même sur le plan, préalablement aux travaux, toutes les indications requises : les niveaux à respecter, les pentes et les classes de tolérances ; les cadres pour paillasons et les grilles, les schémas d'implantation des joints et l'épaisseur de la chape à poser en fonction des épaisseurs minimales.

FONCTIONS	ACTIVITES	COMPETENCES
1. RESPECTER LES REGLES DE SECURITE ET D'HYGIENE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	1.1 Appliquer la législation et les réglementations en matière de protection et prévention au travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention au travail. • Développer un esprit de prévention des risques d'accident de travail, des risques pour la santé des personnes et des risques environnementaux. • Identifier les situations potentiellement dangereuses. • Prendre les précautions (protections individuelles) lors des opérations de préparation et traitement des subjectiles, lors de la manipulation ou du rangement de matières dangereuses (toxiques et inflammables). • Respecter la réglementation en ce qui concerne la sécurité incendie (permis de feu).
	1.2 Appliquer les règles d'ergonomie.	<ul style="list-style-type: none"> • Lever, porter les charges pondéreuses et encombrantes en toute sécurité (physiologique et matérielle) manuellement et avec du matériel simple.
	1.3 Utiliser le matériel et les équipements.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les prescriptions réglementaires concernant l'utilisation de l'énergie électrique propres à la profession. • Manipuler les outils tranchants et contondants, manuels et électromécaniques de manière appropriée, veiller à leur bon état de fonctionnalité. • Installer, stabiliser, démonter et entretenir le matériel pour le travail en hauteur. • Assurer la protection, la sécurité des personnes devant circuler dans l'environnement du chantier. • Maintenir les locaux de chantier en état de propreté et d'hygiène.

	<p>1.4 Stocker et manipuler les produits du domaine professionnel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les produits dangereux, les manipuler et les utiliser avec les précautions d'usage dans le respect des réglementations en vigueur et des recommandations des fiches techniques associées. • Stocker les produits dangereux toxiques et inflammables dans le respect des législations et des réglementations en vigueur et en assurer leur protection
	<p>1.5 Trier et évacuer les déchets et les résidus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Trier et stocker les déchets dans le respect des législations, des réglementations et des recommandations en vigueur en matière de protection de l'environnement. • Evacuer les déchets en utilisant les moyens appropriés dans le respect des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.
<p>2. PLANIFIER LES TRAVAUX</p>	<p>2.1. Identification du plan d'exécution.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lire un plan d'exécution relatif à la réalisation d'une chape (connaissance des légendes, des symboles et de l'échelle). • Identifier le type de chape à mettre en œuvre. • Calculer des surfaces, des étendues, et des volumes. • Capacité de représentation spatiale pour pouvoir se représenter l'exécution et pouvoir déterminer l'ordre successif des travaux et la méthode de travail.
	<p>2.2. Examen du support.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les exigences en matière de finition des dalles de plancher. • Evaluer les caractéristiques des supports : état superficiel, dureté, formation de fissures, présence de joints de dilatation, protection des canalisations, présence de repères de niveaux, teneur hygrométrique du support,...
	<p>2.3. Déterminer la méthode de travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer comment les travaux doivent être exécutés et quels sont les matériaux à utiliser sur la base d'un plan d'exécution et du type de chape

		à réaliser.
	2.4. Identification des conditions de travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les conditions exactes en fonction d'une composition exacte de la chape : fermeture des baies extérieures, température, humidité, ...
3. PREPARER LE CHANTIER ET LES SUPPORTS DE LA CHAPE	3.1. Déterminer la composition de chapes.	<ul style="list-style-type: none"> • Différencier les caractéristiques importantes des différentes compositions. • Identifier les principaux liants, adjuvants et matière de charge.
	3.2. Aménager le chantier.	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir les matériaux à utiliser et leur dose de mélange. • Tenir compte lors du gâchage du taux d'humidité du sable. • Stocker les matériaux. • Implanter les machines. • Installer les tuyaux d'approvisionnement en eau et de distribution du mortier de chape. • Réaliser les raccordements nécessaires.
	3.3. Reporter les niveaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Indiquer les points de référence à partir d'un point fixe (trait de niveau) au moyen d'une latte de hauteur. • Utiliser un appareil à niveau en vue de déterminer les points de référence dans un grand espace. • Utiliser les techniques au laser pour pouvoir suivre les niveaux exacts avec la plus grande précision.
	3.4. Installer les dispositifs des différents désolidarisateurs pour les types de chapes (adhérente, non adhérente, flottante, auto-lissante, sèche,...).	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une sous-couche. • Placer l'isolant. • Placer le film plastique. • Placer les joints de périphérie. • Prévoir les joints de fractionnement.
	3.5. Appliquer la barbotine d'accrochage.	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer en fine couche une barbotine d'accrochage (mélange liquide) sur la dalle de plancher, afin d'obtenir une bonne adhérence

		avec la chape.
4. POSER LES TREILLIS DE RENFORCEMENT	4.1. Poser un treillis de renforcement.	<ul style="list-style-type: none"> • Différencier les principaux treillis d'armature. • Evaluer quand un treillis de renforcement est nécessaire (par exemple au droit des réductions d'épaisseur (conduites)), afin de répartir les contraintes de retrait en cas de chapes épaisses... • Poser un treillis de renforcement.
5. DRESSER LA CHAPE (PLOTS, BANDES, ...)	5.1. Réaliser des plots de niveau.	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la réalisation locale de plots de niveau par rapport aux marques de niveaux ou points de référence (afin de tirer des bandes qui seront remplies de mortier et qui seront tirées ultérieurement à niveau au moyen de la latte de réglage).
	5.2. Dresser des bandes le long des parois	<ul style="list-style-type: none"> • Dresser d'étroites bandes (compte tenu des niveaux de références indiqués), afin de guider le dressage de la chape à la latte de réglage. • Manier (aisément) une latte de réglage.
6. EXECUTER LA CHAPE	6.1. Transporter le mortier de sable – ciment par pompage ; déplacement du trépied après quelques chargements ; répartition du mortier sur une partie du support.	<ul style="list-style-type: none"> • Apprécier la fermeté, la liquidité et l'ouvrabilité du mortier et ensuite le traiter. • Utiliser une machine de malaxage et de transport pour pomper le mortier de sable/ciment vers le support à mettre en œuvre.
	6.2. Remplir les espaces.	<ul style="list-style-type: none"> • Répartir aisément le mortier à l'aide d'une pelle ou d'un râteau.
	6.3. Régler la chape à la latte.	<ul style="list-style-type: none"> • Dresser aisément le mortier de chape pompé entre les guides et en tout cas à la hauteur des plots de niveau installés.
	6.4. Egaliser la chape à la taloche.	<ul style="list-style-type: none"> • Egaliser manuellement à la taloche et serrer le mortier de chape afin d'obtenir une chape homogène, ferme et plane.

	6.5. Resserrer à la taloche la chape.	<ul style="list-style-type: none"> Resserrer manuellement à la taloche (capacité de coordination et dextérité).
	6.6. Polir la chape.	<ul style="list-style-type: none"> Egaliser manuellement la chape à la plâtresse de polissage. Finir mécaniquement avec la polisseuse munie d'un disque rotatif plein.
	6.7. Finir les angles et les côtés.	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la finition des angles et des bords (à la truelle à jointoyer) autour des réservations, des conduites de chauffage central...(dextérité).
7. RÉALISER DES JOINTS DANS LES CHAPES (EN FONCTION DU TYPE DE JOINT À RÉALISER ET DE LA SURFACE DE LA CHAPE, CE POINT SE RETROUVERA DANS LA FONCTION 6.1)	7.1. Exécuter les joints de construction.	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les conditions d'exécution en fonction du type de chape. Réaliser des joints servant à absorber les tassements différentiels du sous-œuvre ou du sol et à neutraliser le retrait des éléments de construction.
	7.2. Exécuter les joints de fractionnement.	<ul style="list-style-type: none"> Différencier les sortes de joints de fractionnement (joints de dilatation ou de retrait, joints de séparation, joints périphériques...). Différencier les conditions d'exécution (c'est-à-dire uniquement dans le cas de chapes non adhérentes). Exécuter des joints de fractionnement qui constituent une séparation par rapport à la chape de constructions adjacentes et qui subdivisent de grandes surfaces en panneaux.
	7.3. Réaliser les joints d'exécution.	<ul style="list-style-type: none"> Différencier les types de joints d'exécution. Différencier des conditions d'exécution (joints de reprise dans les constructions en béton, les chapes...).
	7.4. Poser des profils en vue de la protection des arêtes de joints.	<ul style="list-style-type: none"> Différencier les principaux types de profilés de joints. Différencier les conditions dans lesquelles les profilés de joints doivent être posés. Fixer les profilés de joints dans la chape (chape non adhérente) ou à la dalle portante (chape

		adhérente).
8. S'ADAPTER À LA VIE PROFESSIONNELLE	8.1 Analyser son travail.	<ul style="list-style-type: none"> • S'informer auprès de son responsable du travail à réaliser et des procédures à mettre en œuvre • Planifier son travail • Contrôler son travail en terme de qualité et de quantité.
	8.2 Assurer la qualité du travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le bon suivi des travaux entamés • Protéger le travail, les matériaux à mettre en œuvre et le matériel selon les prescriptions et les circonstances • Veiller à la fonctionnalité du matériel individuel et collectif
	8.3 Développer des attitudes personnelles favorisant la qualité du travail professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • S'intégrer dans une équipe de travail • Être ponctuel, assidu et persévérant. • Suivre de manière permanente les évolutions techniques du métier et des nouvelles technologies • Communiquer • Travailler de manière autonome • Développer des attitudes déontologiques
	8.4. Participer à la valorisation de l'image de l'entreprise et de son développement.	<ul style="list-style-type: none"> • Percevoir l'esprit et la culture de l'entreprise • S'impliquer dans les plans d'action en vue d'une gestion totale de la qualité